



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Paysages et environnement Aquitains

1. Identité de l'entreprise

Dénomination sociale : Paysages et Environnement Aquitains

Forme juridique : Société à Responsabilité Limitée (SARL)

Adresse du siège : 10 Rue de Chavailles 33185 Le Haillan

SIRET : 79422860100017

TVA intracommunautaire : FR28794228601

Téléphone : 0665768197

Email : contact@paysages-aquitains.fr

2. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent l'ensemble des prestations proposées par la société auprès des particuliers et professionnels, notamment :

- Entretien ponctuel de jardins et espaces verts
- Contrats annuels d'entretien
- Tonte, taille, débroussaillage, désherbage, nettoyage extérieur
- Plantation, engazonnement, paillage
- Création et aménagement de jardins
- Pose de clôtures, bordures, allées, terrasses, arrosage, petits ouvrages paysagers
- Entretien de sites professionnels, copropriétés, résidences, commerces

Toute commande vaut acceptation pleine et entière des présentes CGV.

3. Devis et commandes

Toute prestation donne lieu à :

- un devis écrit gratuit ou payant selon complexité,
- ou un contrat d'entretien,
- ou un bon de commande.

Le devis est valable **30 jours**, sauf mention contraire.

La commande devient définitive après :

- signature du devis avec mention "Bon pour accord",
- versement de l'acompte éventuel demandé.

4. Tarifs

Les prix sont exprimés en **euros HT et TTC** selon la qualité du client et la TVA applicable.

Sauf indication contraire, les prix comprennent :

- main-d'œuvre,
- matériel courant,
- déplacement local standard.

Restent en supplément si nécessaire :

- évacuation déchets verts,
- fournitures végétales,
- terre végétale, gravier, bois, clôtures, matériaux,
- location d'engins,
- frais de stationnement ou accès spécifique,
- traitement particulier,
- travaux supplémentaires demandés en cours de chantier.

5. Acompte

Pour les travaux d'aménagement ou commandes importantes, un acompte de **30 % à 50 %** peut être exigé à la signature.

L'acompte engage définitivement les parties.

6. Entretien ponctuel

Les interventions ponctuelles sont réalisées à la date convenue selon disponibilité et conditions climatiques.

Elles sont facturées :

- au forfait,
- ou au temps passé,
- ou selon devis préalable.

Le client garantit un accès libre, sécurisé et exploitable au site.

7. Contrats annuels d'entretien

Les contrats annuels comprennent les passages, fréquences et prestations définis au contrat.

Ils peuvent inclure :

- tontes régulières,
- tailles saisonnières,
- désherbage,
- soufflage/nettoyage,
- entretien massifs,
- suivi général du jardin.

Durée standard : **12 mois**, renouvelable par tacite reconduction sauf résiliation écrite **1 mois avant échéance**.

Les passages peuvent être adaptés selon météo, pousse végétale et saisonnalité.

8. Travaux d'aménagement de jardin

Les délais sont donnés à titre indicatif.

Ils peuvent être modifiés en cas de :

- intempéries,
- rupture fournisseur,
- retard d'approvisionnement,
- contraintes techniques imprévues,
- découverte de réseaux,
- demande modificative du client,
- cas de force majeure.

Toute modification fera l'objet d'un devis complémentaire.

9. Obligations du client

Le client s'engage à :

- permettre l'accès au terrain ou site,
- signaler les réseaux enterrés, arrosage, fosse, gaines, câbles,
- protéger animaux et biens sensibles,
- obtenir les autorisations nécessaires,
- informer des contraintes horaires ou de voisinage.

La responsabilité de l'entreprise ne saurait être engagée en cas d'informations incomplètes.

10. Déchets verts

Sauf mention contraire au devis :

- les déchets verts peuvent être laissés sur place en tas,
- broyés sur site,
- valorisés en paillage,
- ou évacués en supplément.

Les frais de traitement en déchetterie ou plateforme spécialisée peuvent être refacturés.

11. Paiement

Sauf conditions particulières :

- Entretien ponctuel : paiement à réception de facture
- Contrat annuel : facturation mensuelle, trimestrielle ou semestrielle
- Aménagement : acompte + situations intermédiaires + solde à réception

Modes de paiement acceptés :

- virement bancaire,
- chèque,
- espèces dans la limite légale.

12. Retard de paiement

Tout retard de paiement entraîne :

- pénalités calculées au taux légal en vigueur,
- indemnité forfaitaire de **40 €** pour frais de recouvrement (clients professionnels),
- suspension des prestations en cours après mise en demeure.

13. Garanties / végétaux

Les végétaux étant des éléments vivants, leur évolution dépend :

- climat,
- qualité du sol,
- arrosage,
- entretien,
- maladies,
- parasites,
- actes extérieurs.

Aucune garantie de reprise ne peut être accordée sans contrat d'entretien ou clause spécifique écrite.

14. Responsabilité et assurance

La société déclare être assurée en responsabilité civile professionnelle.

Sa responsabilité est limitée aux dommages directs résultant d'une faute prouvée dans l'exécution de la prestation.

15. Force majeure

La société ne pourra être tenue responsable en cas d'empêchement dû à :

- tempête,
- gel,
- canicule,
- inondation,
- catastrophe naturelle,
- panne majeure,
- maladie grave,
- grève,
- impossibilité d'approvisionnement.

16. Réclamations

Toute réclamation doit être formulée par écrit dans un délai de **8 jours** après intervention ou réception des travaux.

17. Données personnelles

Les données collectées sont utilisées pour :

devis,
facturation,
relation commerciale,
suivi des prestations.

Conformément au RGPD, chaque client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression.

18. Litiges

En cas de différend, une solution amiable sera recherchée prioritairement.

À défaut, compétence est attribuée aux tribunaux du ressort du siège social de la société, sauf dispositions légales contraires.

19. Clause météo spécifique espaces verts

Les prestations extérieures peuvent être reportées sans indemnité en cas de conditions météorologiques défavorables ou dangereuses.

20. Acceptation

Le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV avant toute commande et les accepter sans réserve.